



VOILE LEGERE - séries d'accès Critères de candidature aux Listes Haut Niveau et Espoirs 2017

Pour prétendre accéder aux listes Haut Niveau et Espoirs du ministère chargé des sports, les licencié(es) FF Voile doivent préalablement répondre aux 3 conditions suivantes :

1 - Se porter candidat en complétant la fiche de candidature sur le site Internet FFVoile, rubrique Haut Niveau, ouverte du 17 août au 12 septembre 2016.

2 - Pour accéder à la liste des SHN (Jeune) réaliser un des minima de performance* parmi les épreuves de référence (cf. tableau ci-dessous), sous réserve d'un nombre de nations et d'un niveau de participation suffisants (sur décision du DTN).

- Pour les championnats d'Europe : les non européens sont retirés des classements dans les calculs de place.

Pour accéder à la liste Espoir réaliser deux minima de performances parmi les épreuves de références dont une internationale répondant au nombre minimum de 8 nations et le championnat de France (cf. tableau ci-après). Dans le cas où les épreuves internationales n'existeraient pas ou compteraient moins de 8 nations dans une série, il sera pris en compte le résultat d'une épreuve supplémentaire de Grade 3 se déroulant en France.

Outre la réalisation des minima, le ou la candidat(e) à la liste espoirs ne peut décliner plus d'une invitation à un stage national Espoirs, un stage famille de pratique ou un stage national de séries.

Une épreuve non courue ou non validée ne pourra donner lieu à aucune dérogation pour l'accès aux listes.

Pour les DROM-COM (ex DOM TOM) le DTN retiendra les candidatures en fonction des performances effectuées lors d'épreuves internationales dans la ""zone"" concernée.

3 - Etre à jour des examens médicaux obligatoires pour tous et pour le renouvellement sur les listes SHN et Espoirs, des examens médicaux de la Surveillance Médicale Règlementaire (SMR),

A l'issue de ces démarches, un groupe d'étude de la mise en liste désigné par le DTN prend en compte les quotas de nombre de sportifs attribués pour la voile par le ministère chargé des Sports et assure l'harmonisation entre les différentes disciplines (séries). Sur la base de ces propositions, le DTN arrête la liste des sportives et sportifs proposé(e)s au Ministère chargé des Sports (liste Haut Niveau et liste Espoirs). Le Ministère publie les 2 listes officielles après décision.

TABLEAU N° 2 : Minimas pour liste HN (jeunes) et Espoirs en séries d'accès

Légende : F=femme H=homme #: sur continent européen ou hors continent européen quand une délégation FFVoile est fixée

Liste Haut Niveau - JEUNE		Séries d'Accès - séries ISAF JEUNES									
		RADIAL		420		29er		Nacra 15 HC 16 Op.		RSX 8.5	
Epreuves	Age max cat.	F	H	F	H	F	H	Open	SL 16 Op.	F	H
		18 ans		20 ans		20 ans		20 ans		18 ans	
Chpt du MONDE Junior ISAF		8	8	8	8	8		6		8	8
Chpts du Monde Open #				12	12	Choix DTN	12	Choix DTN			
Chpts du MONDE Jeune #		12	12							12	12
Chpt d'EUROPE EUROSAF Jeune		Choix DTN		Choix DTN		Choix DTN		Choix DTN		Choix DTN	
Chpts d'EUROPE Open		8	8	8	8	Choix DTN	8	Choix DTN	8		
Chpts d'EUROPE Jeune		6	6	6	6				3	6	6

Liste Espoirs		Séries d'Accès - séries ISAF JEUNES									
		RADIAL		420		29er		SL16		RSX 8.5*	
Epreuves	Age max	F	H	F	H	F	H	Open		F	H
2 (deux) PERFORMANCES A REALISER		20 ans		20 ans		20 ans		20 ans		20 ans	
Performance n°1/Prioritaire Chpt de FRANCE Espoir		8	8	8	8	Choix DTN	6	6		8	8
Performance n°2 Epreuves nationales de Grade 4 ou supérieur											
Chpt du MONDE Junior ISAF/ Monde Open et Monde Jeune (en Europe #)		40%		40%		40%		40%		40%	
Chpts d'EUROPE EUROSAF Jeune/ Open/Chpts d'EUROPE Jeune		30%		30%		30%		30%		30%	
Performance n°1/Prioritaire Chpt de FRANCE Espoir et Performance n°2 sur épreuves nationales de Grade 4 ou supérieur		Séries de TRANSITION									
		LAS 4.7**		420**				15.5**		BIC 293**	
		F	H	F	H			Open		F	H
		16 ans		16 ans				16 ans		16 ans	
		5	5	3	3			3		5	5
		3	3	3	3			3		3	3

* Pour les RSX 8.5, classement par extraction du Championnat de France Espoirs Raceboard

** Pour la catégorie d'âge 16 ans (âge max) et les séries Laser 4.7, 420, 15.5 et Bic 293, prise en compte des résultats aux épreuves internationales jeunes sur décision du DTN.

** Pour les 420, les 2 membres de l'équipage doivent avoir 16 ans max. au 31 décembre.

La performance à réaliser est exprimée par un nombre correspondant au classement minimum admis ou en pourcentage par rapport au nombre de coureurs classés d'une épreuve si elle est validée.